

S'LO

REPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine-Sarzin (74270)</p>	<p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du lundi 27 mars 2023 Par suite d'une convocation en date du 14 mars 2023, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le lundi 27 mars 2023 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Georges Canicatti, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15 En exercice : 13 Présents : 11 Votants : 12 Délibération n°D_2023_03_27_13</p>	<p>Etaient présents : M. Georges Canicatti, Mme Anne-Marie Cecon, M. Christophe Comé, Mme Pierrette Baton Marechal, M. Marc Brunier, , Mme Carole Chen, M. Jean-Philippe Gecchele, M. Julien Langloys, M. Laurent Esteulle, Mme Josiane Masson, M. Christophe Piazzoni Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absent ayant donné procuration : M. Louis Buda à M. Georges Canicatti Absent excusé : M. Norbert Regard Absent : /</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme Pierrette Baton Marechal est désignée pour remplir cette fonction.</p>

Objet : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Savoie au titre du contrat départemental d'avenir et de solidarité (CDAS) pour le réaménagement de l'aire de jeux du centre-bourg et la création d'un city-park

Dans le cadre du contrat départemental d'avenir et de solidarité (CDAS), le Conseil Départemental de la Haute-Savoie participe, prioritairement, au financement des investissements suivants :

- réalisation et rénovation de logements accessibles à tous,
- construction et rénovation de bâtiments scolaires (écoles maternelles et primaires) et de services aux familles (crèches, garderies, cantines, etc.),
- construction et rénovation de bâtiments publics (mairie, locaux de services techniques etc.) et d'équipements publics,
- construction et rénovation d'équipements sportifs et culturels,
- aménagements urbains ou de voirie,
- préservation, sauvegarde et mise en valeur de patrimoine,
- des projets de développement local.

Il est proposé de solliciter l'aide du Conseil Départemental de la Haute-Savoie pour le réaménagement de l'aire de jeux du centre-bourg et la création d'un city-park.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité et à mains levées :

- **ADOpte** la proposition de Monsieur le Maire,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter le Conseil Départemental de la Haute-Savoie pour l'octroi d'une subvention au titre du CDAS pour le réaménagement de l'aire de jeux du centre-bourg et la création d'un city-park.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

